



Manifestations :



- 05 mars : **Foire mensuelle**, Place Georges Dubreuil
- 06 mars : **Randonnée**, l'association Solignac en Balade vous propose une randonnée de 10 kms à Feytiat. Départ à 8h30 sur la place de la Briance. Participation de 2.50€ pour les non adhérents. Renseignements: 05 55 06 99 68, hriwet.jpchazelas@gmail.com
- 06 mars : **Concert**, de la chorale « La Ballade » avec l'ensemble de l'Harmonie Municipale de Limoges, à 17h à la salle des fêtes de Solignac. Entrée libre
- 12 mars : **Concours de belote**, organisé par l'association « les Amis de Solignac », à 20h à la salle des fêtes de Solignac. Inscription sur place.
- les 12, 19, et 26 mars : **Marché hebdomadaire**, Place Georges Dubreuil.
- Du 15 au 31 mars : **Exposition photos « Lumières Limousines »** de Claude Marrellec, salle du 1^{er} étage de la Mairie.
- 20 mars : **Repas dansant**, 20h à la salle des fêtes du Vigen, organisé par le comité FNACA Solignac-Le Vigen-Boisseuil. Prix 30 €. Inscriptions avant le 13 mars 2016.



Infos diverses :

Culture :

Les 29èmes rencontres photographiques de Solignac, auront lieu du 03 au 12 juin 2016.

Encombrants : le 3ème jeudi de mars, juin, septembre, décembre

Prochain ramassage le **jeudi 17 mars 2016 (à sortir la veille)**, inscription auprès de la mairie au moins une semaine avant.

Conseil Municipal :

- Le prochain aura lieu le mardi 01 mars, à 20h30, salle du Conseil Municipal. Il traitera notamment du compte administratif 2015.

Démarches administratives : *Première inscription à l'école*

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant, pour la rentrée prochaine.

L'inscription se fait en Mairie; merci de fournir le livret de famille ainsi que le carnet de santé de l'enfant.



C'était le mois dernier :

Conseil Communautaire à Solignac

A cette occasion, Télim a tourné un reportage, sur les compétences de Limoges Métropole.

Vous pouvez la visionner en tapant le lien suivant dans votre navigateur internet :

<http://www.telimtv.fr/videos/les-competences-de-lagglo>



Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à mairie-solignac@orange.fr (même lien pour vous désabonner)